



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Le 28 Septembre 2026, le Conseil Municipal de la Commune de SAINT-EVARZEC dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de M. René ROCUET, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 22 Septembre 2026.

Nombre de conseillers en exercice : 27

Présents : 27

Votants : 27

PRESENTS : Tous les Conseillers.

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme Sandrine ALBRECHT.

OBJET : 2026-7-4 : APPEL A PROJETS SECURITE 2026 - DEMANDE DE SUBVENTION

En 2025, le Département du Finistère avait lancé un premier appel à projets sécurité, à destination des communes. Cet appel à projet concernait la sécurité des biens et des personnes.

La commune n'avait pas alors répondu à cet appel à projets.

En 2026, le Département a lancé une deuxième édition de l'appel à projets sécurité avec des modalités reconduites : le plafond de chaque subvention est de 50 000 €, avec un taux de cofinancement de 50 %.

La commune a identifié un besoin : la sécurisation des accès aux écoles maternelles et élémentaires Léonard de Vinci.

Pour l'école maternelle, il s'agit de la fourniture et de l'installation d'un système d'interphonie avec contrôle d'accès pour un montant de 6 655,21 € HT.

Pour l'école élémentaire, il s'agit de la fourniture et de l'installation d'un portier vidéo pour un montant de 2 014,65 € HT.

Il vous est proposé :

DE SOLLICITER une subvention du Département dans le cadre de l'appel à projets sécurité 2026, pour un montant de 4 334,93 € HT, soit 50 % du montant des dépenses éligibles.

POUR : 27	CONTRE : 0	ABSTENTION : 0
-----------	------------	----------------

SAINT-EVARZEC, le 5 Octobre 2026

Le MAIRE,
René ROCUET